ARDON

JUIN 2026

Vous avez besoin d'une attestation de domicile ?

Une rencontre inspirante au camp de ski

Les Fallas à Ardon

journal communal

CommunicARDON

74

SOMMAIRE

4 Décisions et informations du Conseil communal

5 Nouveaux collaborateurs

6 Foyers Haut-de-Cry & Pierre-Olivier

7 Vous avez besoin d'une attestation de domicile ?

8 Une rencontre inspirante au camp de ski

10 Organisation communale d'appui et d'assistance

11 Nonagénaires

12 ASOA

14 La relève sportive mise à l'honneur

15 Les Fallas à Ardon

16 Agenda juin - décembre 2026

Édition : Commune d'Ardon
Création : kiwi communication sàrl
Photographies : Grégory Hatt – ASOA
Impression : Imprimerie des Biolles

GRANDIR AVEC RESPONSABILITÉ

Récemment, notre commune a franchi le cap des 4'000 habitants. Cette évolution confirme l'attractivité d'Ardon, portée par la qualité de son cadre de vie, son environnement et son dynamisme.

C'est une fierté, mais aussi une responsabilité : grandir implique de s'adapter avec discernement et constance. Cette progression génère de nouvelles attentes, exerce une pression accrue sur nos infrastructures et nous invite à anticiper avec rigueur les besoins à venir.

Cette réalité se concrétise aujourd'hui de manière significative avec le développement du futur cycle d'orientation, le « CO La Lizerne ». Les échanges avec les élus des Conseils communaux de Vétroz et d'Ardon ont permis de faire avancer ce dossier. La demande de validation a été transmise au canton et, dans l'attente de son feu vert, notre priorité est d'anticiper les acquisitions foncières afin de pouvoir lancer le concours d'architecture dans les meilleurs délais, avec pour objectif un premier coup de pioche au printemps 2028.

Au niveau communal, cette dynamique de croissance se traduit par des besoins qui s'intensifient et se diversifient. Elle nous amène à adapter nos structures et à renforcer notre organisation afin de répondre concrètement aux attentes. Plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre, notamment le renforcement du secrétariat du service technique et la création d'un service des ressources humaines. Dans cette continuité, nous poursuivons cette année nos efforts avec la mise en place d'un poste de responsable pédagogique au sein des structures d'accueil, ainsi que le renforcement de la fonction de chargé de sécurité. Ces évolutions nous permettent de répondre de manière concrète aux besoins de la commune et de garantir des prestations de qualité pour chacune et chacun.

Notre engagement reste clair : poursuivre le développement d'Ardon de manière maîtrisée et équilibrée, en préservant notre qualité de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de détente et de moments partagés.

Pierre-Marie Broccard
Président de la Commune

DÉCISIONS ET INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Définition des mesures concernant la Vision 2040 et fixation des objectifs 2026

La Vision Ardon 2040 repose sur six axes stratégiques couvrant l'ensemble des domaines essentiels à la vie communale et se décline en seize mesures, concrétisées par des actions définies par le Conseil communal.

ASSURER – DÉVELOPPER – PROTÉGER – ENCOURAGER – MAINTENIR – GARANTIR

L'ensemble des membres du Conseil communal, avec les collaboratrices et collaborateurs de la Commune, mettront progressivement en œuvre ces actions afin de donner corps à cette vision et de construire, ensemble, l'Ardon de demain.

Dans le cadre de leurs dicastères respectifs, les conseillers communaux ont défini les objectifs 2026.

Mise en postulation d'un poste de chargé de sécurité

Le Conseil communal a décidé de professionnaliser et renforcer le poste de chargé de sécurité incendie communal. Ses missions principales consisteront notamment à faire respecter les prescriptions des autorités dans le domaine de la protection incendie et AEAI, et à collaborer avec les services du feu pour la reconnaissance des bâtiments complexes.

Délégation de la compétence de taxation des indépendants au SCC

Le Conseil communal a décidé, comme la majorité des communes valaisannes, de déléguer la compétence de taxation des indépendants au Service cantonal des contributions.

Projet parking Hall populaire

Le projet de réaménagement du parking communal du « Hall populaire » a été retenu comme projet portant sur l'adaptation aux changements climatiques et bénéficiera d'un soutien cantonal en lien avec des mesures de biodiversité.

Courir pour les autres

Un immense bravo aux élèves des écoles d'Ardon qui ont réussi à rassembler la somme formidable de CHF 16'142.– en faveur des enfants défavorisés de Moi Pour Toit lors d'une course caritative.

Migration informatique – Bienvenue à Citizen

Le Conseil communal a pris connaissance de l'avancée du processus de migration de son ERP. En date du 2 février 2026, les données ont été transférées sur le nouvel environnement Citizen du prestataire Swiss Post Digital Government SA.

Révision de la politique d'archivage communale

Afin d'assurer la conformité aux dispositions de la loi fédérale sur la protection des données, de la loi fédérale sur l'archivage et de la loi valaisanne sur l'archivage des documents, le Conseil communal a décidé de valider la révision de la politique d'archivage communale.

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle activité !

Tristan Boulnoix
Assistant socio-éducatif

Nicoletta Violetta
Assistante socio-éducative – pool de remplacement structures d'accueil

Sébastien Monnet
Auxiliaire éducatif – pool de remplacement structures d'accueil

Cindy Jacquier
Collaboratrice au secrétariat des services techniques

Olivier Fournier
Chargé de sécurité

Gabriel Wethli
Directeur des structures d'accueil

ÉCONOMIE

La Commune d'Ardon simplifie les démarches pour les nouveaux commerçants en mettant à disposition un formulaire officiel d'annonce d'ouverture de commerce.

Ce document s'adresse à toute personne souhaitant exercer une activité commerciale sur le territoire communal, conformément à la législation cantonale en vigueur. Nous invitons les futurs exploitants à transmettre leur dossier à l'Administration communale au minimum un mois avant le début de leur activité. Les entreprises déjà actives et exerçant une activité commerciale sur la commune sont aussi invitées à remplir le formulaire dès que possible.
Le formulaire permet de renseigner les informations essentielles concernant l'entreprise, l'adresse du commerce, la nature de l'activité, les horaires d'ouverture ainsi que les données liées au personnel employé. Il facilitera la gestion administrative et permettra un traitement plus rapide et efficace des demandes. Le formulaire est disponible sur le site de l'administration communale.

Simon Bérard
Conseiller en charge de l'économie

COLLABORATION ACTIVE

Les Foyers Haut-de-Cry & Pierre-Olivier unissent leurs forces pour construire une dynamique commune au service des résidents, des familles et des proches.

Une collaboration, pas une fusion

Chaque foyer conserve son identité, ses équipes et son fonctionnement.
Cette démarche vise à créer des synergies utiles, sans bouleverser la vie quotidienne.

Ce qui reste essentiel

Un accompagnement humain, personnalisé et de proximité.

Le maintien de l'identité de chaque établissement.

Des équipes engagées au service des résidents.

Une évolution progressive et réfléchie.

Les plus-values pour les résidents

Davantage d'opportunités d'activités partagées.

De nouvelles rencontres et échanges entre résidents.

Des sorties facilitées grâce au partage de certaines ressources, comme le bus.

Un enrichissement des prestations grâce au partage d'idées et de compétences.

Pourquoi cette démarche ?

Pour préparer l'avenir de manière responsable, renforcer la qualité des prestations et développer des solutions concrètes au bénéfice des résidents et de leurs proches.

Une collaboration progressive, humaine et tournée vers l'avenir.
Pour toute question, les équipes restent volontiers à votre disposition.

CONCOURS DE L'ÉTÉ « J'AIME NOS RESTOS ! »

Cet été, restez sur les Coteaux du Soleil et soutenez nos restaurateurs locaux !

Avez-vous déjà votre passeport ?
Le principe est simple : un repas dans un restaurant participant = 1 tampon sur votre passeport. Plus vous collectionnez de tampons, plus vous augmentez vos chances de gagner un délicieux repas dans l'un des restaurants partenaires du concours.

Alors, prêt·e à partir à la découverte des saveurs des Coteaux du Soleil ?
À vous de jouer !

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ATTESTATION DE DOMICILE ?

Nouveau

Gagnez en simplicité et en rapidité en la commandant via le portail des autorités valaisannes online.vs.ch.

Ardon franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses services. Elle fait partie des premières communes valaisannes à proposer une prestation directement accessible sur le nouveau portail des autorités valaisannes online.vs.ch. Vous pouvez désormais obtenir votre attestation de domicile en quelques clics.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté des autorités cantonales et communales de développer les services en ligne afin de permettre à la population et aux entreprises d'effectuer leurs démarches à tout moment, en tout lieu, de manière simple et efficace. Face à des attentes croissantes en matière de digitalisation, les autorités repensent l'accessibilité des services publics.

De l'attestation en ligne au véritable portail numérique

Jusqu'à présent, vous pouviez déjà demander une attestation de domicile en ligne via le guichet virtuel. Il s'agissait d'un simple formulaire électronique : vous saisissiez vos informations, puis l'administration vérifiait manuellement votre identité et vos données avant de délivrer le document.

Avec le portail online.vs.ch, vous devez désormais vous identifier électroniquement. Cette étape permet une identification immédiate : les données sont en grande partie complétées automatiquement à partir des informations déjà connues des services.

Vous gagnez ainsi du temps, tout comme l'administration. Vous accédez à un portail numérique sécurisé où vos démarches sont reconnues, tracées et protégées — comme au guichet avec une pièce d'identité, mais sans contrainte d'horaire ni de déplacement.

Online.vs.ch : la porte d'entrée pour toutes vos démarches administratives

Le lancement de cette première prestation communale marque une nouvelle étape dans la stratégie « Services numériques des autorités valaisannes », portée par l'État du Valais en collaboration avec la Fédération des communes valaisannes.

Le portail online.vs.ch regroupe déjà plus de quarante prestations cantonales, dont la commande d'un extrait du registre des poursuites en ligne, la consultation des pièces fiscales des trois dernières années ou encore la recherche du propriétaire d'un immeuble et l'accès à ses données publiques.

Le portail élargira progressivement son offre avec de nouvelles prestations cantonales, communales et paraétatiques.

Le portail online.vs.ch, c'est quoi ?

Découvrez en vidéo comment fonctionne online.vs.ch :

Les avantages d'online.vs.ch

Conçu pour faciliter vos démarches administratives, ce portail présente de nombreux avantages. Il...

- est accessible à tout moment et partout ;
- simplifie la saisie de formulaires et l'accès à vos données ;
- automatise le traitement de vos demandes pour une réponse ;
- centralise toutes vos démarches en un seul endroit ;
- assure la sécurité et la confidentialité de vos informations personnelles.

UNE RENCONTRE INSPIRANTE AU CAMP DE SKI

Dans le cadre du camp de ski à Ovronnaz, les élèves de 8H ont eu l'opportunité d'assister à une projection et à une rencontre particulièrement inspirante. À l'initiative de leur enseignant Xavier Bachmann, Ayron Monnet — ancien élève— est venu présenter le film *Première Trace* et échanger avec les jeunes.

Ce moment privilégié, mêlant projection et discussion, a permis aux élèves de découvrir à la fois un projet artistique ambitieux et un parcours personnel riche en enseignements.

Un film de montagne porteur de sens

Première Trace est un film documentaire qui retrace le parcours d'un jeune passionné de montagne, Martin Wust, à travers différentes disciplines : ski, ski de randonnée, freestyle, escalade et alpinisme. Réalisé, filmé et monté par Ayron Monnet lui-même, le projet met en lumière une aventure humaine intense, marquée par le dépassement de soi, les défis physiques et une forte dimension émotionnelle.

Tourné sur plusieurs mois dans les Alpes valaisannes, le film donne à voir des paysages spectaculaires, mais aussi les réalités du terrain : les longues ascensions, les conditions parfois difficiles et les risques inhérents à la montagne.

Au-delà de l'exploit sportif, *Première Trace* raconte aussi une histoire personnelle, notamment marquée par le lien entre Martin et son père, disparu, dont la mémoire accompagne le projet jusqu'à sa conclusion, particulièrement émouvante.

Des échanges riches avec les élèves

À l'issue de la projection, les élèves ont pu poser de nombreuses questions, témoignant de leur intérêt tant pour l'aventure que pour la réalisation du film.
« Combien de temps t'a pris le montage ? »
Ayron explique :
« J'ai commencé en avril et terminé en novembre. Les derniers mois, j'y ai travaillé presque tous les jours. »

« Tu étais tout seul pour filmer ? »
« Oui, de A à Z. Ça demande beaucoup de travail et de responsabilité. »

« C'est quoi le plus difficile dans ton travail ? »
« Être seul sur le montage pendant des heures, avec la pression que tout fonctionne bien. »

D'autres ont posé des questions sur les difficultés rencontrées :
« Quelle a été la montagne la plus difficile ? »
Il cite notamment l'Alphubel et le Grand Chavalard :
« L'altitude et les conditions rendent certaines ascensions vraiment exigeantes. »

« Est-ce que c'était dangereux ? »
« Oui, surtout dans certains passages avec beaucoup de vide. Il fallait rester très concentré. »

L'opérationnel a aussi suscité l'intérêt :
« Qu'est-ce qui était le plus compliqué à filmer ? »
Ayron évoque notamment les moments où il devait filmer tout en progressant sur des passages exposés :
« Il fallait filmer tout en avançant, parfois avec beaucoup de vide autour… c'était un vrai défi. »

« Tu avais peur parfois ? »
Même si cela n'a pas toujours été exprimé directement, Ayron évoque des moments stressants :
« Il y avait des situations où il fallait être très vigilant. »

« Quel matériel tu as utilisé ? »
Une caméra, un drone, un micro, un trépied — un équipement relativement léger pour un tel projet.

« Ça coûte combien, un film comme ça ? »
Le budget s'élève à environ CHF 15'000.–, en partie financés par des sponsors.

« Comment vous avez trouvé les sponsors ? »
« Au culot, en présentant le projet et en montrant notre motivation. »

Enfin, les élèves ont également abordé des aspects plus personnels :
« Est-ce que tu es fier du film ? »
Sa réponse est sans hésitation :
« Oui, c'est un projet très personnel, qui représente vraiment mon travail et ma vision. »

« Est-ce que tu veux continuer dans ce domaine ? »
« Oui, créer des images et raconter des histoires, c'est quelque chose qui me passionne vraiment. »

Un parcours de passion et d'engagement

Au-delà du film, cette rencontre a permis de découvrir le parcours d'un jeune vidéaste en devenir. En apprentissage chez Swisscom, Ayron Monnet a réalisé ce projet en parallèle de sa formation, assumant seul le tournage et le montage.

Ce travail exigeant illustre une grande autonomie, mais aussi une réelle passion pour l'image et la narration. Sans formation spécifique en alpinisme au départ, Ayron Monnet a dû également apprendre les techniques de montagne, accompagné par des professionnels.

Son témoignage met en lumière l'importance de la persévérance, du travail et de la curiosité dans la réalisation d'un projet ambitieux.

Un message fort pour les élèves

Au cœur de cette soirée, un message ressort avec force : celui de croire en ses rêves.

Comme l'a souligné Xavier Bachmann en conclusion, ce type d'expérience dépasse largement les apprentissages scolaires traditionnels. Le film comme l'intervention rappellent que la vie est faite de défis, mais aussi d'opportunités.

Être reconnaissant, oser se lancer, ne pas se limiter : autant de valeurs transmises par Ayron Monnet au travers du projet de son ami Martin.

Une soirée marquante

Cette rencontre restera sans doute un moment fort du camp de ski. En découvrant le parcours d'un ancien élève, les jeunes ont pu se projeter, poser des questions et s'inspirer d'une démarche concrète.

À travers *Première Trace*, c'est bien plus qu'un film qui a été présenté : une invitation à rêver, à créer et à oser.

Grégory Hatt
Conseiller en charge de la jeunesse

ORGANISATION COMMUNALE D'APPUI ET D'ASSISTANCE

Le samedi 25 avril dernier, s'est déroulé le 2e rapport annuel de l'Organisation communale d'appui et d'assistance (OCAA).

Quelque 50 personnes ont répondu présent à l'occasion de cette réunion annuelle de ses membres.

Les objectifs de ce rapport annuel étaient :

- De rassembler les membres pour les informer de la situation de l'organisation ainsi que de son développement futur.
- De partager des expériences en lien avec la protection de la population et la gestion de crise.
- De mieux connaître nos partenaires en cas de crise.
- De partager un moment de convivialité.

Développement de l'organisation

Le chef de l'organisation Peter De Lepeleire et le soussigné ont présenté les grandes lignes des travaux effectués depuis l'année dernière ainsi que les activités futures de développement :

- Priorisation dans la montée en puissance.
- Processus et cahiers des charges des sections.
- Première séance d'incorporation des membres.

À court terme :

- Poursuivre les séances d'information et d'incoporation.

En collaboration avec les cadres de l'organisation :

- Réfléchir aux besoins logistiques et à l'équipement de base.
- Mettre sur pied des modules de formation.

En permanence :

- Promouvoir l'organisation et recruter de nouveaux membres.

Deux conférences de grande qualité

Le torrent du Fregnoley – avant – pendant – après

Louis-Ernest Sidoli, directeur opérationnel de la sécurité de la Commune de Val de Bagnes, aprésenté aux membres la gestion de la problématique des travaux en relation avec les aléas du torrent du Fregnoley et l'accès au village de Lourtier.

Matthias Bellwald,
président de la Commune de Blatten

La catastrophe de Blatten – expériences de gestion et de conduite d'un président de commune

L'intervention de Matthias Bellwald, président de la Commune de Blatten, sur la tragédie qu'a vécu sa commune a profondément marqué l'ensemble des participants. Par la justesse de ses paroles, il a su rappeler avec force l'importance de l'entraide citoyenne dans les moments d'épreuve, en mettant en lumière les défis humains, organisationnels et collectifs que représente la reconstruction de sa commune tout en gardant son histoire, son âme et ses traditions.

Un grand merci à nos deux conférenciers du jour pour la qualité de leurs contributions.

Les participants se sont retrouvés ensuite au couvert de la Cerise pour partager un moment de convivialité.

Yves Gaillard
Conseiller communal en charge de la sécurité publique et chef de la cellule de crise communale

Nous recrutons …

Toute personne intéressée à rejoindre l'organisation peut s'annoncer à

yves.gaillard@ardon.ch

NONAGÉNAIRES

Magda Rieder-Produit

Magda est née le 4 juin 1936 dans la ferme familiale à Saillon. Elle est la deuxième enfant d'une fratrie de trois. Elle fait ses écoles à Saillon, puis l'école ménagère à Fully. Afin de gagner sa vie, elle quitte son Valais natal et travaille dans l'horlogerie, d'abord à Peseux puis à St-Imier. C'est là qu'elle rencontre son futur époux: Raymond Rieder. S'ensuivent leur mariage puis la naissance de leur fille unique : Corinne.

La famille vit à La Chaux-de-Fonds, Magda travaille à domicile afin d'être auprès de sa fille. La famille fait l'achat d'une petite maison à Saillon, qu'il faut retaper et aménager durant les temps de congé, lors des vacances et des week-ends.

Le temps de la retraite venu, le couple s'installe à Saillon. Magda s'adonne à des travaux de peinture sur porcelaine et de tricot. Après quelques années de vie paisible, Raymond tombe malade et décède.

Magda vend alors sa maison et s'installe à Ardon.

Serge Mariéthoz

Je suis né le 15 avril 1936, à Basse-Nendaz. Après l'école obligatoire dans ce village, j'ai obtenu un diplôme commercial au collège de Sion. J'ai ensuite travaillé dans différents bureaux, dans toute la Suisse, avant de devenir secrétaire communal à Ardon. Je suis retraité depuis le 1er mai 2001.

Sur le plan familial, je suis l'aîné d'une famille de 3 enfants. Je me suis marié le 31 août 1963 avec Janine Delaloye, d'Ardon. Nous avons eu un fils, Yves, qui est architecte et s'est établi au Colorado, aux USA, où il a épousé une institutrice. Ils n'ont pas d'enfants. Quant à moi, je vis seul à la rue des Billonnaires à Ardon, ma femme étant décédée le 27 novembre 2018.

Texte rédigé par ses soins.

Renée Clemenzo

Je suis originaire d'Ardon, où je suis née le 24 mai 1936, dans la famille Gaillard, composée de quatre enfants : trois filles et un garçon. J'en suis la cadette. J'ai effectué mes écoles primaires ainsi que mon école ménagère au village. Très jeune, j'ai ensuite aidé mes parents dans les travaux de la vigne et des champs.

À l'âge de 17 ans, je suis partie à Fontainemelon, dans le canton de Neuchâtel, pour y suivre un apprentissage dans le domaine des pièces détachées en horlogerie. Malheureusement, suite au décès de mon père, je suis rentrée au village. De retour à Ardon, j'ai repris le travail dans la vigne, activité que j'ai exercée pendant de nombreuses années. C'est également à cette période que j'ai rencontré et épousé John Clemenzo, facteur du village, avec qui j'ai fondé une famille.

J'ai continué à travailler la vigne jusqu'à ce qu'un accident me contraigne à me déplacer en chaise roulante.

Texte rédigé par ses soins.

ASOA

ARDON BOUGE – MERCI À VOUS

Chaque année, Ardon bouge davantage. Ce concept gratuit et destiné à chacun-e est coordonné par l'ASOA. Mais c'est bien grâce aux sociétés locales, aux partenaires et aux citoyens engagés que ce programme généreux et original vous est proposé et amène une merveilleuse participation !

Un immense MERCI à vous tous qui avez contribué à cette cohésion communale, à ces joutes amicales et à toutes ces minutes en faveur d'Ardon et du mouvement. Le classement des communes se trouve sur www.duelintercommunalcoop.ch.

LE JARDIN DU PÈRE LÉON

En une année, ce bosquet s'est transformé en un jardin des curiosités. Cet espace public, construit par la population, vit au rythme des saisons. On y trouve des lieux de rencontre, des décorations, des plantes, des fleurs, des animaux et bien d'autres découvertes.

Envie de participer ou d'être informé des événements du Jardin ? L'association du Jardin du Père Léon vous accueille. L'adhésion est libre, sans cotisation, et témoigne de votre soutien au Jardin. Chacun est libre de s'impliquer à sa manière.

Merci au comité ainsi qu'à toutes les personnes qui fréquentent, soutiennent et font vivre ce lieu de nature et de rencontres.

Contact
jardinpereleon@gmail.com
077 269 95 34
Facebook Jardin du Père Léon

JOURNÉE 2E VIE

Fort du succès de cette toute première journée dédiée à la durabilité et à l'économie circulaire, au cours de laquelle plus de 2'100 objets ont pu continuer leur vie, le comité d'organisation vous donne rendez-vous le samedi 26 septembre à la salle de gym et à la bibliothèque d'Ardon.

Au programme :

- **La vente-échange :** habits d'automne-hiver et objets de puériculture
- **L'exposition d'art upcyclé**
- **Le vide-dressing ados-adultes**
- **Le coin bricolage pour les enfants**
- **Le repair café :** réparation d'objets, vêtements, vélos, skis (et objets en bois sur inscription)
- **Et de quoi se restaurer**

PRÉV'ARDON FÊTE SES 10 ANS

Le 22 août, Prév'Ardon vous invite à sa journée d'anniversaire.

Pour l'occasion, vous pourrez vous amuser à découvrir et à tester les différents ateliers proposés. Car c'est souvent en faisant qu'on apprend et Prév'Ardon a à cœur de vous faire voyager dans une journée où il est permis de toucher, d'essayer et d'apprendre.

Savez-vous éteindre un feu ? Approcher un chien d'assistance ? Écrire en tamoul ? Danser la salsa ? Que faire face à une addiction ? Paramétrer un smartphone ? Agir si l'un de vos 5 sens fait défaut ? Effectuer les gestes qui sauvent ? Détecter une relation toxique ? Jouer avec trois fois rien ?

Il y en aura pour tous les goûts et vos papilles pourront aussi déguster des spécialités culinaires. Des cours de danse et de musique contribueront à la journée de manière festive !

CONTACT

Bibliothèque
bibliotheque@ardon.ch

Vente et échange
venteechange.ardon@gmail.com

ASOA
asoa@ardon.ch

RECOMMANDATIONS DE LECTURE

Du suspens, de l'amour, de l'aventure... Chacun y trouvera son bonheur !

Thriller psychologique
La locataire
McFadden, Freida

Secrets de famille
Une pension en Italie
Besson, Philippe

Autobiographie
Et la joie de vivre
Pelicot, Gisèle

Feel good book
L'émerveillement
Valognes, Aurélie

Roman d'amour
Les cœurs sont faits pour être brisés
de Rosnay, Tatiana

Roman contemporain
Je suis Romane Monnier
de Vigan, Delphine

Roman noir
Fauves
Da Costa, Mélissa

Roman historique
Nous qui avons connu Solange
Vareille, Marie

Polar
La pensionnaire
Fielding, Joy

Balades historiques
Au fil de l'histoire suisse [Tome 1]
Walter, François

LA RELÈVE SPORTIVE MISE À L'HONNEUR

La Commune a célébré cinq jeunes athlètes lors de la cérémonie de remise des distinctions sportives 2025, organisée dans une ambiance chaleureuse en présence des familles et des proches. Cette soirée a permis de souligner l'engagement et les performances de ces talents, véritables ambassadeurs des valeurs du sport.

Louane Frison a été distinguée pour son nouveau titre de vice-championne suisse de pole sport en catégorie amateur, après une victoire artistique en semi-professionnel.

En gymnastique aux agrès, Louise Fiorina a été récompensée pour son titre de championne valaisanne en catégorie C7. Son parcours, marqué par la rigueur et la détermination, témoigne d'un bel investissement.

Maé Derivaz s'est illustrée en pole sport, en remportant la première place en duo en catégorie amateur3. Une belle réussite construite avec sa partenaire de longue date.

Margaux Mittaz a brillé en équipe lors des championnats romands d'agrès, où elle a contribué à une deuxième place. Une réussite qui reflète un engagement débuté dès son plus jeune âge.

Enfin, Martim Portugal Santos a été honoré pour son titre de champion valaisan en catégorie C3. Travailleur et constant, il s'impose comme une valeur sûre pour l'avenir.

La Commune adresse ses vives félicitations à ces jeunes sportives et sportifs, ainsi qu'à leurs familles et entraîneurs, pour leur soutien essentiel. Cette belle soirée s'est conclue par une démonstration de la Lizernoise, suivie d'un moment convivial.

Grégory Hatt
Conseiller en charge du sport

CARTE DES PROMENADES

La voilà ! La nouvelle carte des Promenades est désormais disponible à l'Office du tourisme.

Pratique et facile à glisser dans votre poche, elle vous invite à découvrir des balades proches de chez vous, accessibles et agréables, à parcourir en toute simplicité.

Office du tourisme
du mardi au vendredi
9h-12h et 14h-18h30

www.lescoteauxdusoleil.ch

LES FALLAS À ARDON

Une dixième édition réussie pour un dernier rendez-vous. Ce printemps, Ardon a vécu un moment particulier avec la tenue de la dixième édition des Fallas en Suisse.

Dix ans d'une tradition partagée

Introduites à Ardon en 2016, les Fallas sont inspirées d'une fête originaire de Valence, en Espagne, célébrant l'arrivée du printemps à travers la création de monuments destinés à être brûlés lors de la « cremà ».

Dans la commune, cette tradition a pris racine grâce à l'initiative de Philippe Tagliaferri et de l'association « Fallas en Suisse ». Ce qui avait commencé comme une rencontre entre passionnés s'est progressivement transformé en un rendez-vous annuel apprécié, ouvert à l'ensemble de la population.

Au fil des éditions, la fête a su s'intégrer au paysage local, tout en conservant ses éléments clés : création d'un monument thématique, animations festives et moment final de la « cremà ».

Une dernière édition sous le signe de la convivialité

Dans ce contexte, cette dixième édition revêtait une saveur toute particulière, puisqu'elle marque la conclusion d'une aventure durant laquelle cette tradition valencienne aura trouvé sa place à Ardon. La manifestation a rencontré un beau succès, réunissant habitants, visiteurs et passionnés autour d'un événement devenu familier dans la vie locale. Tout au long de la journée, les animations proposées ainsi que la présence de groupes musicaux ont contribué à créer une atmosphère festive et joyeuse, appréciée de toutes les générations.

Le monument réalisé pour cette édition a également marqué les esprits : véritable symbole de partage entre les cultures, il représentait à la fois la Suisse, le village d'Ardon et la région de Valence, soulignant les liens tissés au fil des années.

En point d'orgue de la manifestation, la soirée s'est conclue par un feu d'artifice, suivi de la crémation du monument — un moment fort et chargé d'émotion.

Un grand merci

Au moment de tourner cette page, la Commune adresse ses sincères remerciements à l'association « Fallas en Suisse » ainsi qu'à toutes les personnes engagées dans l'organisation de cette manifestation. Par leur passion et leur engagement, elles ont permis de faire vivre, durant une décennie, une fête originale et fédératrice qui aura marqué la vie culturelle d'Ardon et laissé de beaux souvenirs à la population.

Grégory Hatt
Conseiller en charge de la culture et des loisirs

Agenda 2026

Juin
26 | **Fête de fin d'école** | Cerise

Juillet
06-17 | **Activités de juillet |** ASOA et bibliothèque
20-25 | **Passeport Vacances**

Août
01 | **Fête nationale** | Cerise
03-08 | **Passeport Vacances**
22 | **10 ans de Prév'Ardon** | Place St-Jean

Septembre
04 | **FC Jass** | Pontaise
11 | **Open Air Cinéma** | Cerise
17 | **Atelier d'informatique** | Pontaise
26 | **Journée 2e vie** | salle de gym

Octobre
02 | **FC Jass** | Pontaise
17 | **Chœur mixte Chantée** | salle de gym
31 | **Soirée Halloween** | Hall populaire

Novembre
06 | **FC Jass** | Pontaise
08 | **Loto de la ludothèque** | Hall populaire
28-29 | **Les marchés de Noël** | Place St-Jean

Décembre
01-24 | **Fenêtres de l'Avent** | Village
04 | **FC Jass** | Pontaise
16 | **Parade de Noël** | Village

Retrouvez le calendrier des événements

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Bibliothèque
Ouverte les lundis, mercredis et vendredis.

ASOA
- Tous les mercredis : accueil libre dès 10 ans.
- Premier vendredi du mois (dès septembre) : soirée libre dès l'âge du CO.
- Rendez-vous qui rassemblent : les mardis ou vendredis, selon le programme.

Ludothèque
Soirée jeux le premier vendredi du mois, dès 12 ans.

1er août 2026

Dès 18h30 | Au couvert de la Cerise

19h : Partie officielle avec le discours d'Emmanuel Amoos, conseiller national

20h30 : Concert du Fifteen Coverband